L'accès des bus aux personnes en chaise

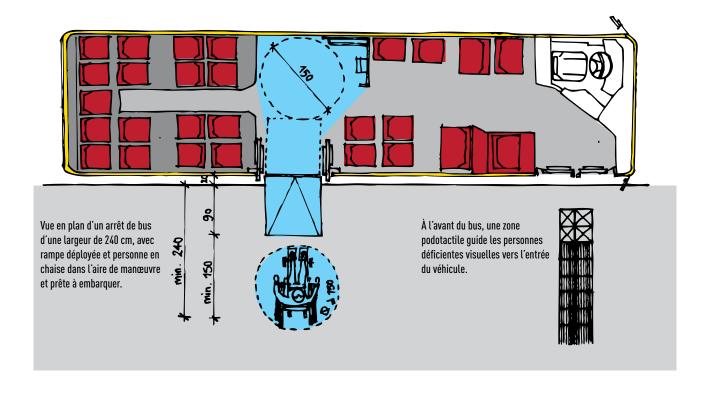
Peut-être avez-vous déjà constaté que certains arrêts de bus sont très larges et légèrement surélevés ? À quoi servent donc ces dispositions particulières ?

Il faut savoir que depuis quelques années, les transports publics se soucient de rendre les bus accessibles aux personnes à mobilité réduite (PMR). Pour y parvenir, certaines mesures doivent être prises.

En effet, la possibilité pour une personne en chaise de monter en toute autonomie dans un bus dépend de trois facteurs indissociables : l'arrêt, le bus et la liaison entre ceux-ci.

Pourquoi les arrêts de bus dits « accessibles » doivent-ils être si grands ?

Le chauffeur stoppe son bus le long de l'arrêt à environ 20 cm de la bordure du trottoir et y déploie sa rampe d'accès (plateau mobile). L'encombrement de la rampe sur le trottoir est d'environ 90 cm. Au pied de la rampe, une aire de manœuvre de 150 cm doit être disponible afin de permettre à la personne en chaise roulante d'accéder à cette rampe et de se positionner correctement. C'est pourquoi il est nécessaire que l'arrêt de bus ait une largeur de minimum 240 cm.

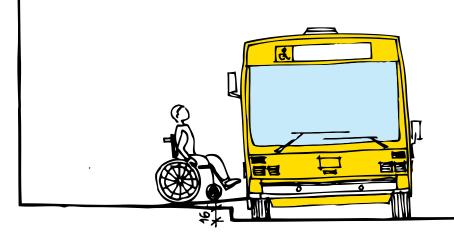


aires libres

2. Pourquoi les arrêts de bus sont-ils plus hauts qu'une bordure de trottoir habituelle ?

Les écarts verticaux et horizontaux entre le plancher du véhicule et l'arrêt, sont souvent très importants et rendent l'embarquement et le débarquement difficile ou impossible. Pour y remédier, il faut utiliser une rampe qui va jouer un rôle de trait d'union. Afin de réduire au maximum la pente de la rampe, le trottoir doit être surélevé sur la longueur de l'arrêt à une hauteur de 16 cm.

Cette vue en coupe montre la hauteur de 16 cm requise et le recul nécessaire à la manœuvre devant la rampe.



3. Usage de la rampe

Lorsque le chauffeur a repéré la personne en chaise désireuse de monter à bord du bus, il déploie la rampe. Celle-ci est placée au niveau de la porte centrale du véhicule, laquelle garantit une largeur de passage suffisante. Elle offre également un accès direct à la zone prévue à l'intérieur du bus pour les personnes en chaise.



Pour monter à la force des bras le long d'une rampe de ce type, la pente ne doit pas être excessive (doc. Access Plus).